BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3437

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Jugement d'ouverture

Date : 9 juillet 2025.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
919 330 506 RCS Valenciennes.
VANHUUT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Entreprise générale de bâtiment, tous types de travaux de construction, rénovation, de tous types de bâtis et plus généralement de gros oeuvre et second oeuvre du bâtiment, tous corps d'état ; le négoce de tous produits liés à la réalisation de l'objet ci-dessus spécifié ; toutes activités d'efficacité énergétique ; toutes activités de nettoyages et entretiens de tous types de construction ; toutes missions liées à la maîtrise d'ouvrage publique ; conseils et études relatives au secteur du bâtiment et des travaux publics ; la maîtrise d'oeuvre pour tous types de chantier (neufs, réhabilitations, démolitions) ; la rédaction de cahiers des charges tous corps d'état ; toutes missions d'ordonnancement, pilotage et coordination ; les missions de maîtrise d'oeuvre tous corps d'état, lourdes et légères en site habités ; toutes missions d'expertises et diagnostics divers en lien avec le secteur du bâtiment ; études de faisabilité, états des lieux.
Adresse : 59, boulevard Pater, 59300 Valenciennes.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 1er avril 2024, désignant liquidateur Selarl Yvon Perin et Jean-Philippe Borkowiak en la personne de Maître J.Ph. Borkowiak 12-14 avenue Georges Clémenceau 59300 valenciennes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.